

Procès-Verbal de la séance

du conseil municipal du 22 février 2024

Président : M. Patrick TAUPENOT

Présents : M. Daniel GELIN, M. Werner PFAU, Mme Bernadette AUBLANC, M. Bruno MARIZY, Mme Annick JAKUES, M. Thomas FILIATRE,

Excusées : Mme Sylvie CALAUDI donne pouvoir à Mme Bernadette AUBLANC ;

Secrétaire de la séance : M Thomas FILIATRE

Début de séance : 19h35 **Fin de séance :** 21h15

Le PV du précédent conseil du 25 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

Convention groupement voirie 2024

Convention EPF projet GAEC Branchet

Choix entreprise désamiantage GAEC Branchet

Convention avec Enercoop et les CVSB

Questions diverses.

1 Convention groupement voirie 2024

La commune a la possibilité d'adhérer à un groupement d'achat pour la voirie.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande de la voirie

2 Convention EPF projet GAEC Branchet

Il apparait qu'il n'est pas nécessaire de passer une nouvelle convention avec l'EPF pour l'acquisition de terrain mitoyen aux parcelles d'ores et déjà acquises.

Seul un avenant est nécessaire

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'autorisation de signer l'avenant

3 Choix entreprise désamiantage GAEC Branchet

Après avoir étudié les différentes propositions le conseil décide d'attribuer le marché à l'entreprise Alpes Bourgogne Environnement moins-disant pour ce marché

4 Convention avec Enercoop et les CVSB

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Enercoop et CVSB

Questions diverses

- La commission finance s'est réunie pour préparer le budget.
Sur le budget de fonctionnement, quelques ajustements ont été nécessaires.
Pour la partie investissement, pour équilibrer le budget il y aura une ligne Emprunt qui illustrera la différence entre le montant des subventions et le coût du projet de réaménagement.
Le transfert de la compétence Assainissement conduira la commune à reverser les excédents de fonctionnement et déficit d'investissement à la communauté de commune. Cela devrait faire l'objet d'un vote d'une délibération au prochain conseil
- La commune perd son statut en ZRR, Zone de Revitalisation Rurale.
- Un courrier a été reçu en mairie concernant la circulation de moto-cross du côté de la Route de la Maison de Terre. Le chemin est communal. Une réponse sera faite par M. Le Maire.

Mairie de JALOGNY

Liste des délibérations prises

Durant le conseil municipal du 22 février 2024

(convocation du 19/02/2024)

Listes des votants :

Président : M. Patrick TAUPENOT

Présents : M. Daniel GELIN, M. Werner PFAU, Mme Bernadette AUBLANC, M. Bruno MARIZY, Mme Annick JAQUES, M. Thomas FILIATRE

Excusée : Mme Sylvie CALAUDI donne pouvoir à Mme Bernadette AUBLANC ;

Secrétaire de la séance : M Thomas FILIATRE

Numéro Délibération	Délibérations	Signatures maire / secrétaire
DE_2024_08	Convention groupement voirie 2024 <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2024_09	Convention EPF projet GAEC Branchet <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2024_10	Convention EPF projet GAEC Branchet <i>Vote : : à l'unanimité</i>	
DE_2024_11	Convention avec Enercoop et les CVSB <i>Vote : à l'unanimité</i>	